appartenant à l'industrie des toiles Halluin est un centre de fabrication très important pour les chaises ordinaires : cette fabrication occupe plus de trois cents ouvriers : le travail a été abandonné, mardi matin, par une centaine d'entr'eux, pour quelle raison ? Il est difficile de le bien déterminer, c'est probablement un effet de la contagion, car le mouvement semble ici fort peu justifié.

On est moins rassuré, aujourd'hui, sur la durée probable de la grève. Des délégués ouvriers ont été reçus, mardi matin, par M. Gratry, mais l'entente n'a pas été possible ; ni les uns ni les autres ne veulent céder. On prétend que des démarches individuelles ont été faites par les tisserands près de leurs patrons, mais ceux-ci, indisposés par l'attitude prise par les ouvriers refusent de se soumettre sous la pression.

D'autre part, deux wagons de pains expédiés de Gand, sont arrivés, mardi matin, et une distribution a été immédiatement faite aux grévistes.

Jusqu'ici les teintureries et les ateliers de blanchissage et de crémage sont encore en activité, mais, pour peu que la grève persiste, ils seront bientôt forcément réduits à chômer.

Quant aux grévistes, ils conservent toujours l'attitude calme des jours précédents.

Ils se promènent en groupe dans la ville, poussent même leurs excursions jusque dans les villages voisins ; on a même rencontré, mardi à midi, une bande traversant Tourcoing et paraissant se diriger sur Roubaix.

Des quêtes au profit des grévistes sont faites à Halluin et à Menin.

A RONCQ

Le bruit s'était répandu que le mouvement gréviste avait gagné Roncq. Il n'en était rien heureusement. Les filatures de lin tournent, les métiers battent et les ouvriers sont, en général, satisfaits des salaires qu'on nous dit être rémunérateurs. Ils ne paraissent donc pas disposés à suivre l'entrainement souvent irréfléchi de leurs camarades d'Halluin.

A AVESNES-LEZ-AUBERT

Cambrai, 19. — La reprise du travail et l'arrangement intervenu entre les ouvriers et les patrons ont été célébrés à Avesnes-lez-Aubert par une véritable fête. Les ouvriers d'Avesnes-lez-Aubert ont appris avec satisfaction que les patrons des différents tissages de Solesmes ont adhéré aux nouveaux tarifs proposés par les délégués des patrons d'Avesnes-lez-Aubert.

A LA GORGUE ET ESTAIRES

Estaires, 19 mars. — Rien de nouveau. La grève continue, mais les grévistes sont calmes. On espère pouvoir retirer prochainement le détachement du 8e de ligne qui se trouve à La *Gorgue*.

A COMINES

Une partie des ouvriers des teintureries de M. Parent et de M. Marquelier se sont mis en grève lundi à midi. A la teinturerie Parent, 16 ouvriers sur 24 ont quitté le travail; dans l'établissement de M. Masquelier, 14 sur 27 se sont mis en grève

Les ouvriers en grève demandent une augmentation de salaires de 0 fr. 25 par jour, soit la journée de 2 fr. 50 portée à 2 fr. 75. Les délégués n'ont pas été reçus par les patrons.

BELGIQUE

Mont-à-Leux. — Mardi soir, à cinq heures, il y avait fête au couvent des sœurs, qui se dévouent si généreusement à l'éducation de la jeunesse de Mont-à-Leux. C'était la fête de M. De Hulster, curé de la paroisse.

Mont-à-Leux, que ne doit il pas à ce prêtre ? Quand M. De Hulster arriva, il y a sept ans, dans cette commune, celle-ci était complètement abandonnée. Grâce à son dévouement et à un travail de tous les instants, il a doté Mont-à-Leux d'une belle église, de patronages et d'écoles florissantes, et en relevant spirituellement cette commune il lui a donné ce bien-être qui en fera sous peu un des plus beaux villages de la Belgique.

L'affluence de personnes qui étaient accourues, mardi soir, dans la salle des fêtes du couvent, pour rendre hommage à M. De Hulster, dont on célébrait la fête patronale, est donc bien légitime. Tous ceux qui y assistaient ont pu admirer les prodiges accomplis par les dignes institutrices de l'école primaire. En effet, le programme de cette soirée intime a été fort bien rendue.

Une lugubre découverte à Bruxelles. — Le commissaire de police d'Ixelles était informé, hier matin, qu'un double assassinat avait été commis pendant la nuit dans une ferme située chaussée de Boendael.

L'officier de police de service et deux de ses agents se rendirent immédiatement sur les lieux. A leur arrivée dans la ferme, un spectacle émouvant s'offrit à leurs regards.

Dans la chambre à coucher, située au rez-de-chaussée, deux corps étaient étendus, et une large mare de sang tachait le parquet. Cette chambre était celle des époux Jacques Debecker. Le corps du mari reposait en partie sur son lit, les jambes touchant le sol. A hauteur du chevet du lit était entendu le corps de la femme. Contrairement à ce que l'on avait affirmé, cette dernière n'était pas morte, elle n'était qu'évanouie.

L'officier de police ne tarda pas à pouvoir se rendre compte de ce qui s'était passé.

Au milieu de la nuit, Jacques Debecker avait voulu se lever pour satisfaire un besoin naturel. A-t-il succombé auvertige produit par un mal subit ou bien a-t-il été trompé par l'obscurité. Toujours est-il qu'il est tombé et sa tête a porté contre un lit d'enfant dont le couronnement, terminé en forme de pointe, lui est entré dans le front juste au-dessus de la racine du nez. La mort a dû être foudroyante.

Au bruit de la chute de son mari, l'épouse Debecker se leva précipitamment pour se porter à son secours. Elle ne le croyait que légèrement blessé, et mit tous ses efforts pour le porter sur le lit, mais quand elle l'eut pris dans ses bras, elle s'aperçut qu'il était inondé de sang et sans vie. Vaincue par l'émotion, elle perdit connaissance.

Le médecin a pu faire revenir à elle la malheureuse femme dont le mari est mort.

Le mouvement antimilitariste dans le Limbourg. — Nous lisons dans la correspondance limbourgeoise du *Land* qu'un mouvement antimilitariste des plus prononcés se produit en cette contrée.

Des réunions vont être tenues à Ackel, Brée, Peer, Maeseyck et Beeringhen, dans lesquelles on demandera aux Chambres de ne voter aucune aggravation des charges militaires, d'établir une armée de volontaires et de laisser à l'agriculture les bras qui lui sont nécessaires.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du 19 mars.* — Adolphe Coussement, rue Jacquart, cour du Gaz, 18. — Gustave Renaud, rue de Ma-Campagne, cour Vanhecke, 2. — Berthe Mercier, rue d'Italie, 33. — Joseph Robyns, rue Bernard, cour Bernard, 8. — Arthur Brice, Grande-Rue, cour Platel, 3. — *Mariages.* — Pierre Goddyn, 22 ans, coiffeur, rue de l'Hommelet, 66, et Jeanne Timal, 20 ans, peigneurante, rue du Bois. — Henri Dendievel, 27 ans, négociant en épiceries, rue Saint-Georges, 31, et Zoé Fruit, 28 ans, demoiselle de magasin, rue Watt, 9. — *Déclarations de décès du 19 mars.* — Alphonse Leenaert, 4 jours, rue Daubenton, 89. — Louis Rocland, 2 mois, rue Darbo. — Louis Desplanques, 30 ans, tisserand, rue de l'Hermitage. — Amand Viane, 10 mois, rue Saint-Maurice, cour Delescluse, 5. — Marguerite Coursier, 1 an, rue de l'Epeule, cour Delobel, 14. — Célina Gandit, 2 ans, Grande-Rue prolongée, 280. — Amédée Eschine, 70 ans, Hôtel-Dieu. — Georges Petit, 5 mois, rue Decrême, 85.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 19 mars.* — Marceau Juvenez, Issue Tahon. — Raymond Vervacke, au Blanc-Seau. — Madeleine Delannoy, rue Debuchy. — Ernest Loridan, rue de la Cité. — Paul Delplanque, aux Phalempins. — Joseph Desquiens, rue des Carliers. — Julien Delpaulle, rue de la Malcense. — Alfred Vandromme, rue Lerouge. — *Déclarations de décès du 19 mars.* — Arthur Croise, 32 ans 7 mois, domestique, au Brun-Pain. — Louis Eigenbeck, 14 jours, rue du Petit Village. — Léonie Agache, 13 ans 11 jours, aux Orions. — Jean-Baptiste Hespel, 8 jours, rue de Wattrelos. — Marie Vercoutere, 1 jour, rue de la Latte. — Justine Gailly, 77 ans 4 mois, sans profession, rue de l'Abattoir. — Jean-Baptiste Lampe, 50 ans, 4 mois, sans profession, rue de la Blanche-Porte.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille H. WATTINNE-TOULEMONDE qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri-Joseph-Agapit WATTINNE, veuf de Dame Pauline-Hortense WATTINNE, décédé à Roubaix, le 17 mars 1889, dans sa 57e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 20 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures 1/2, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 21 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 35.

FAITS DIVERS

Les journaux du Mans annoncent que M. Félix Talvande, directeur de la banque Talvande et Ce, dont nous avons annoncé la suspension de payements, a été arrêté hier, en vertu d'un mandat d'arrêt, sous inculpation de braqueroute.

En même temps, le tribunal de commerce prononçait la faillite personnelle de M. Talvande.

D'autre part, d'après une dépêche adressée au *Petit Journal*, M. C..., fabricant de chaussures, qui occupait deux cents ouvriers environ, a déposé son bilan. Le tribunal de commerce lui a refusé la liquidation judiciaire, a prononcé sa mise en faillite et demandé son arrestation immédiate.

M. C... est débiteur pour plus d'un million à la banque Talvande.

On télégraphie de la Rochelle : Un jeune homme de vingt-deux ans, fils unique d'une famille très estimée, s'était épris d'un grand amour, partagé d'ailleurs, pour une artiste de café-concert Marie-Louise Couturier, dite Gabrielle Delcourt, âgée de vingt-neuf ans.

Il avait fait de grosses dépenses pour lui meubler un appartement confortable et voulait l'épouser. Naturellement, la famille refusait et, vendredi, après une tentative dernière pour obtenir son consentement, le jeune homme partit et ne revint plus.

La police prévenue s'est rendue aujourd'hui chez la fille Couturier. Il fallut enfoncer la porte fermée en dedans, et on trouva les deux amants morts. Ils s'étaient asphyxiés avec du charbon de bois.

Le concours de beauté. — Il s'agit d'un concours de beauté, — et d'un concours de beauté pour hommes.

C'est Berlin qui a eu la primeur de ce divertissement. C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière. Le jury était composé de femmes, ce qui fait dire aux Berlinois que c'était le jugement de Paris, retourné. Chose bizarre, les décisions de ce jury féminin n'ont pas soulevé la moindre protestation.

Vienne n'a pas voulu se laisser distancer. La capitale de l'Autriche, elle aussi, va avoir son concours de beauté pour le sexe fort. Il sera décerné quatre prix : un pour le plus bel homme, un pour la plus forte barbe, un pour le plus long nez et un pour la plus belle tête chauve.

Avis aux genoux intéressés.

67 printemps ! — Chatenay (Ain), le 6 avril 1888. — Je suis heureux de vous remercier; depuis 25 ans j'étais pris par un catarrhe qui ne me laissait pas de repos et mes jambes ne pouvaient plus me porter. Depuis que j'ai pris vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boite, mes forces sont revenues et je me sens vigoureux comme à 30 ans, malgré mes 67 printemps sur la tête. (Sig. légal.)
19076d REVEL, garde particulier.

CHOSES ET AUTRES

Aux travaux de l'Exposition.

Un de ces grincheux qui ne trouvent rien de parfait, à leur idée, écoute avec dédain des gens qui s'extasient sur la hauteur peu commune de la tour Eiffel.

Comme on lui demande son avis :

— Oui, oui, dit-il, j'en conviens, elle est un peu haute... mais c'est dommage qu'il y ait à côté des bâtiments qui la masquent !

⁂

Entendu hier au club :

— En somme, qu'est-ce que la médecine ? Un libre échange. Le malade prend l'avis du docteur et le docteur prend la vie du malade !

VARIÉTÉS

Saint-Pierre en Gascogne

Dominique Belaguer prit à son tour la parole :

— Je ne sais pas précisément au juste, nous dit-il, lequel de mes quatre oncles, de l'horloger, du procureur du roi, du vétérinaire ou du docteur, frère de ma grand'mère et correspondant de l'académie de Cahors, amusa, certain soir, mon enfance de la parabole que je vais vous conter.

J'en rapporte cependant tout le mérite au médecin, savant *in utroque*, par la plausible raison que, déjà caduc et radoteur, il ne vivait plus moralement que d'anciennes lectures et donnait volontiers dans l'anecdote, infirmité particulière aux décrépitudes intellectuelles.

Mais, de celui-ci ou cet autre : peu vous chault, n'est-ce pas, amis divers assemblés devant l'âtre. Pour moi je dis après le bon La Fontaine :

Voici le fait; quiconque en soit l'auteur
J'y mets du mien, selon les occurences ;
C'est ma coutume et sans telles licences,
Je quitterais la charge de conteur.

Prêtez-moi donc attention, je commence.

Au temps vénérable et lointain qui créa les pieuses légendes, rapporte un annaliste oublié, saint Pierre, prince des apôtres, avec le bâton à gourde et les coquilles du pèlerin, parcourait la terre dans le plus strict incognito.

Un matin, à l'aube, étant vers Roufflac-le-Hâbleur, en pays cadurcien, il avisa Pascal Viadase qui travaillait à sa vigne.

— Sachons de ce paysan, se dit-il, pourquoi pas un Gascon, — non, pas même un seul! — n'a passé la porte du paradis depuis que j'en tiens les clefs.

Pascal, noir comme une truffe, vigoureux, impertinent et rusé tel que force gens le sont par ici et ailleurs, affecta d'abord de ne pas prendre garde au nouveau visage qui lui venait.

— Hé ! l'homme ! fit le divin voyageur, lequel de ces deux chemins mène à Roufflac ?

Le vigneron releva la tête, ouvrit largement la bouche ; mais, avant de répondre il secoua sur la pierraille sèche l'argile de ses sabots. prenant ainsi le soin de comdoser une phrase prudente.

— *Ber moun armo* ! dit-il à la fin en son parler roman, raison ne m'est *mie* de choisir un chemin plutôt que l'autre ?

— Mais quelle direction me recommanderas-tu, brave homme ?

— Celle de gauche, peut-être sans vous commander bon pèlerin.

— Et pourtant tu prends la droite, habituellement, lorsque tu vas à Rouffiac, deux fois par semaine, boire au cabaret.

La remarque eut désarçonné un Normand. Notre gascon ne broncha pas.

— Mais, à votre tour, répliqua-t-il hardiment, pourquoi vous renseignez-vous sur ce que vous savez bien ?

— Pour éprouver ta sincérité.

— Oh ! moi, voyez-vous, riposta Pascal d'un ton goguenard, je tiens de défunt mon père, qui le tenait du sien, qu'on perd plus qu'on ne gagne à dire les choses ce qu'elles sont.

— Et ta propre expérience t'a-t-elle confirmé la sagesse paternelle? Trouves-tu profit parfois à déguiser la vérité ?

— Par mon âme ! les gens simples et droits ne sont pas si contents et honorés de leur franchise que bon à suivre soit leur exemple en ce bas monde! Vive donc le mensonge, puisque les trompeurs ont seuls fortune, considération et influence !

— L'envie me prend de te faire changer d'avis. Tu me semble intelligent et résolu. Veux-tu voyager en ma compagnie ?

Le vigneron se gratta la nuque.

— Je ne vous connais pas, moi, dit-il avec une défiance impolie. Comment vous appelez-vous ?

— Céphas-Pétra-Pierre.

— Le premier nom n'est pas facile à retenir. Le second à l'air d'une injure. Va, pour le troisième qui me va mieux! Vous êtes chrétien, je suppose, monsieur Pierre ?

— Autant que mon patron. Enfin consens-tu à parcourir la contrée avec moi ?

— A savoir?.. d'abord fixez mes gages.

— Il n'y aura ni maître ni valet entre nous, Tu seras mon ami, mon frère, mon associé. Les bénéfices, mis en commun, seront également partagés au jour de notre séparation.

L'arrangement plut à Viadase.

— Frappons dans les mains, dit-il. Je suis votre homme !

— En route, alors ! fit le saint.

Ils marchèrent de conserve jusque vers midi.

— Ça ! dit Pascal, la faim bat la chamade dans mon estomac. Ne ferons-nous tôt *mérindé* ?

— A l'instant même, répondit le pèlerin. Pendant que je vais acheter le pain du dîner dans cette ferme, toi, suis le cours du ruisseau. A deux cents pas, sous le rocher de la rive, il y a une marmite et un mouton qui m'appartiennent. Remplis d'eau la marmite, tue le mouton que tu partageras en morceaux et feras cuire soigneusement.

De point en point Pascal exécuta la prescription. La flamme remua bientôt le liquide; le cœur de l'animal montait et remontait à la surface, en dépit du vigneron qui l'enfonçait sans cesse du bout d'une fourchette de coudrier. A la fin, impatienté de s'escrimer et sentant s'allonger ses dents, Pascal se régala du délicieux viscère.

— Eh ! gros entêté, te voilà en un coin d'où tu ne remonteras plus, dit-il en se léchant les babines et les doigts jusqu'au coude.

Le saint reparut avec deux belles miches chaudes.

— Mangeons et buvons, dit-il.

Il rompit le pain et dévotement récita le *benedicite*.

Le mouton, tiré pièce à pièce de la marmite.

— Je ne vois pas le cœur dit saint Pierre.

— Moi non plus, dit le vigneron hardiment.

— L'aurais-tu pris en à-compte, par hasard, toi qui n'aimes pas la vérité ?

— Sur mon âme non !

— Quelque loqueteux rôdant par là, s'en sera donné le régal pendant que tu ramassais du bois.

— Impossible ! je n'ai pas quitté la marmite d'une enjambée.

— Le mouton avait cependant un cœur.

— Eh ! s'écria Viadase, est-ce qu'ils se laisseraient si lâchement égorger sans se défendre, s'ils en avaient ? Non, non, ce bêtard-là n'avait pas plus de cœur que tous ses pareils *que je vous le dis, moi*! et je le dis en bonne conscience, mieux que quiconque, l'ayant taillé avec le couteau que voici. A preuve !

Ils poursuivirent leur marche tout le jour. Le saint répéta sept fois et septante fois :

— Singulier ! bien singulier ! un mouton sans cœur !

— Est-il ennuyeux, le pèlerin ! se disait Viadase.

La nuit venue, il fallut penser au gîte. Saint Pierre dit au Vigneron :

— Camarade, voici deux villages. A droite une noce ; ; à gauche des funérailles. Où te plaît-il de t'abriter jusqu'à demain ?

— Par mon âme ! puisque vous me laissez le choix, je vais où l'on rit, et peut-être y gagnerai-je quelque argent à jouer de la musette pour les danseurs.

— Bien, dit l'apôtre. Tu n'es pas, je le vois indifférent aux intérêts de notre association. Bonne chance donc, en attendant de nous retrouver à cette place, au lever du jour.

Le lendemain lorsqu'ils se rejoignirent, Pascal faisait joyeusement sauter dans sa main ouverte un écu de six livres, rémunération de ses peines et de son talent de ménétrier.

Saint Pierre, lui montra dix écus, disant :

— Voilà mon salaire !

— Mazette ! fit le jaloux Gascon. Quelle besogne a donc été la votre à cet enterrement, monsieur le pèlerin, que vous avez gagné si grosse somme ?

— J'ai ressuscité un bon père de famille à la grande joie des siens.

— Vous ressussitez les morts, vous ! s'écria Viadase sans étonnement toutefois, car un Gascon ne saurait laisser croire qu'il est incapable d'opérer des miracles.

— Et comment, s'il vous plait, vous y prenez-vous ?

— Je croise les bras sur la poitrine disant au mort : Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, lève-toi !

— Rien qu'un commandement ?

— Rien que cela, pourvu que ferme et sincère soit la confiance !

— Par mon âme ? voilà travail qui ne pousse guère à la sueur ! et mieux le vaut cent fois que s'essouffler une nuit entière, à perdre haleine, dans une peau de bouc pour un pauvre écu de six livres ! Eh bien je serai résurrectionniste si cette besogne n'est pas interdite aux vignerons.

— Elle n'est impossible qu'à qui n'a pas foi dans la miséricorde divine.

— Bref, l'intention suffit ; j'en ai à revendre.

— Mêlons les recettes du jour, dit le saint qui ouvrit l'escarcelle.

— Vos dix écus et le mien, en effet, c'est notre convention ! répliqua Pascal.

Après un léger repas, ils poursuivirent leur voyage.

— Un mouton qui n'a pas de cœur ! grommelait le pélerin, c'est singulier, fort singulier !

— Vieux rabâcheur ! répétait le Gascon, mais sans rancune, car l'avenir lui paraissait tout en rose.

— Je serai tôt le plus riche du canton, pensait-il.

Au retour du crépuscule, ils atteignirent l'entrée d'un vallon.

— Encore deux hameaux, dit saint Pierre, et comme hier, une noce et des obsèques. Pour quel parti te décides-tu ?

— Je l'ai dit. A votre tour de rire ; moi je veux pleurer ce soir.

— Va donc où l'on pleure. Au premier chant du coq tu me retrouveras ici.

Ils se séparèrent là-dessus. Mais saint Pierre, le coq, le soleil et l'horloge furent seuls exacts à l'heure.

L'apotre se mit en quête de Pascal Viadase.

Au milieu de la grande place d'un village s'élevait une potence, et la population tout entière poussait des hurlements autour du vigneron qu'on menait pendre, garrotté et la corde au cou.

Tous les furibonds, hormis, j'imagine les muets, vociféraient :

— Otez-le de ce monde !

— De quel crime cet homme est-il coupable ? s'informa le saint.

— Ce traître, cet impie, ce suppôt du diable, ne prétendait-il pas pouvoir ressusciter notre bailli décédé hier !

— Ajoutez, dit le patient, que les héritiers préfèrent pendre un vivant que de restituer l'agent touché pour un mort.

— Il blasphème encore, le maudit ! mugit le populaire. Otez-le, ôtez-le, sans plus attendre !

L'apôtre intervint :

— Accordez-lui quelques minutes pour venir à repentance.

— Soit ainsi ! — répondirent les plus fanatiques ; faites cette bonne œuvre, révérend...

Saint Pierre emmena le Gascon à l'écart.

— Quelle maladresse as-tu commise ? lui demanda-t-il.

— Aucune !

— Cependant tu as dû omettre quelque chose ?

— Point.

— Comment, alors, t'es-tu mis en ce cas pendable ?

— Vous m'avez recommandé de me signer. Eh ! bien je me suis signé !

— Bien sûr ?

— De haut en bas, de gauche à droite, à la mode périgordine, disant avec une grande politesse : « Ayez l'extrême obligeance de vous lever, monsieur le bailli. »

— Et monsieur le bailli n'a pas bougé?

— Ni bougé, ni soufflé ! Lui qui d'un signe ou d'un mot, de son vivant, châtia sans pitié les malheureux justiciables traînés à son prétoire, il s'est bien gardé d'ouvrir la bouche pour être intègre un jour par hasard.

— Reconnais plutôt que la foi t'a manqué en la circonstance. Mais le mal est fait et tu vas tout à l'heure comparaitre devant un tribunal où les erreurs ne se commettent pas. Te repens-tu de tes péchés ?

— Oh ! de tout mon cœur !

— Si tu échappais à la corde, promets-tu d'avoir désormais meilleure vie et sainte horreur du mensonge ?

— Oui, par mon âme

— Sincèrement ?

— Par mon salut éternel !

— Allons, je vais te sauver.., à une condition, toutefois.

— Dites ! dites ! j'y donne d'avance plein assentiment.

— Confesse enfin ce qu'est devenu le cœur du mouton.

Pascal rougit, se crut persiflé et très colère, se récria :

— Ni pour la mort, ni pour la vie, je ne saurais confesser ce que j'ignore !

— Ta conscience est-elle sur ta bouche ?

— Eh ! je défie le soleil, la lune et les étoiles de me démentir !

L'apôtre gémissait à part lui sur l'endurcissement du vilain ; mais chrétien et indulgent, il voulut pousser l'épreuve à bout.

En ce moment passait le feu bailli que portaient quatre marauds à mine rébarbative, précédés en avant de la croix et la bannière.

Saint Pierre s'approcha et à son injonction le mort secouant le linceul, éternua bruyamment et s'informa.

— Fort bien ! dit-il, quand un faux diacre lui eut détaillé l'incident par le menu, et rentrant *illico* dans la plénitude de ses esprits et de son autorité, délivrez cet homme, ordonna-t-il superbement et qu'on lui compte l'argent de mes funérailles heureusement décommandées.

En quoi, il fut tout aussitôt obéi. L'apôtre empocha cette fois encore, une grosse somme en tant que trésorier.

Lorsque les deux associés se retrouvèrent seuls sur le grand chemin du roi, à cent jets de pierre des furieux qui les auraient pour un peu lapidés tout à l'heure, le Gascon, encore mal en train dit avec soulagement :

— Merci de moi ! Je m'en reviens à mon village d'Olivou devers Roufflac, où du moins l'on ne m'a jamais voulu pendre. Il est vrai que je ne m'étais jamais avisé avant aujourd'hui, de faire du bien à qui que ce soit, bailli oumanant. Ça! monsieur Pierre, partageons les espèces.

— Soit, fit l'apôtre ouvrant l'escarcelle. Mais avant de nous séparer, ne ne m'apprendras-tu pas ce qu'est devenu le cœur du mouton ?

— Encore ce refrain !... Dois-je épuiser ma salive à répéter la même chose, entêté que vous êtes ? Tenez, pour finir, j'en lève la main.

— Singulier ! fort singulier ? murmura saint Pierre.

— Il est temps que je laisse là ce rabâcheur qui me ferait damner avec ses redites! se disait Viadase.

L'apôtre soupirant encore devant cette conscience cautérisée, fit trois parts de l'argent ser la margelle d'une citerne.

— Vingt écus pour toi, vingt écus pour moi,..

— Et pour qui le reste ? demanda le Gascon intrigué. N'était-il pas entendu que le profit serait égal ?

— Certainement et voici la part du troisième associé.

— Un troisième associé ?

— Oui, celui qui a mangé le cœur du mouton.

— C'est moi ! s'écria Pascal Viadase se frappant la poitrine.

— Prends donc aussi la troisième part, dit le saint et reconnais qu'il y a parfois avantage à dire la vérité.

Et les mains au ciel rendant grâce :

— Dieu bon ! béni sois-tu de n'avoir pas fait deux Gascognes !

MARCEL CHERVEIX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le mariage Battenberg

Le *Figaro* publie l'acte du mariage civil du prince Alexandre de Battenberg :

« L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf et le six du mois de février, à neuf heures du matin, par devant nous soussigné Peglion Charles, maire de la commune de Castellar, remplissant les fonctions d'officier de l'état-civil, ont comparu publiquement à l'Hôtel de Ville le prince Alexandre de Battenberg, comte de Harthenau, âgé de trente et un ans, né à Verone (Italie), le 5 du mois d'avril 1857, profession d'aucune, domicilié à Ingenheim (Allemagne) fils majeur de feu le prince Alexandre de Hesse et de sa femme la princesse de Battenberg, née comtesse de Hauke, cette dernière domiciliée aussi à Ingenheim, (Allemagne).

» Et demoiselle Jeanne-Marie Loisinger, âgée de vingt-quatre ans, né à Presbourg (Hongrie) le 8 du mois d'avril 1865, profession d'aucune, domiciliée à Presbeurg, fille majeure de Jean Loisinger de Saint-Léonard Niederndoff, et de son épouse Marie Mayer de Grosstein, tous deux domiciliés à Presbourg d'autre part.

» Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites à l'heure de midi, devant la principale porte d'entrée de notre Hôtel-de-Ville, les dimanche 27 janvier et 3 février de l'année courante.

» Les actes préliminaires sont :

» 1° L'acte de naissance du futur, son passeport et un certificat constatant qu'il n'est point marié;

» 2° L'acte de naissance de la future, son passeport et un pouvoir général duquel il résulte qu'elle n'est point mariée;

» 3° Un certificat du consul constatant que le consentement des parents n'est point nécessaire.

» Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signalée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces relatives à l'état des parties et aux formalités du mariage et du chapitre VI du titre V, livre Ier du code civil intitulé: *Du mariage;*

» Nous avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous déclarons, au nom de la loi, que lesdits Alexandre de Battenberg, comte de Harthenau, et Jeanne Marie Loisinger sont unis par le mariage ; et de même suite, conformément à la loi du 10 juillet 1850, nous avons interpellé les époux, ainsi que les personnes ici présentes qui autorisent le mariage d'avoir à declarer s'il a été fait un contrat de mariage.

» A quoi il a été répondu négativement, et de tout ce qui précède nous avons dressé le présent acte en présence des sieurs Allaud (Pierre-Honoré), instituteur, âgé de trente trois ans, domicilié à Castellar ; Peglion (Louis), menuisier, âgé de trente-quatre ans, domicilié à Castellar; Max Muller, ancien consul, âgé de soixante-sept ans, domicilié à Moscou (Russie) Peglion (Joseph), cultivateur, âgé de soixante-seize ans, domicilié à Castellar (tous les quatre non parents des époux)

» Lecture du présent acte a été faite publiquement et il a été signé par nous, les époux et les quatre témoins.

» Ont signé : Alexandre, comte de Harthenau, Johanna Loisinger, Max Muller, Peglion (Charles), Peglion (Louis), Peglion (Joseph). Allaud (Pierre) »

La « Ligue des patriotes » — Un dissident

Le *Clairon* publie la note suivante :

« A la suite de la note signée par la rédaction et parue dans le *Clairon*, note appréciant la situation nouvelle faite au Parti national par les discours de Tours, une divergence de vues s'est produite entre Paul Deroulède et le *Clairon*.

» Les sympathies qui nous ont uni à Déroulède et le désir de ne pas être une cause de discorde pour nos camarades ligueurs nous empêcheront de porter le débat devant eux.

» Nous préférons reprendre notre indépendance en donnant notre démission de membre du Comité directeur de la Ligue et de président du groupe du Ve arrondissement.

» Mais, s'il ne nous est pas possible de bien augurer de la politique adoptée par le général Boulanger, politique d'alliance avec les bonapartistes, les monarchistes et les cléricaux ouvertement avoués pour la première fois à Tours, politique qui, suivant nous, ne peut tourner qu'au profit des réactionnaires qui débordent le général quelles que puissent être ses bonnes intentions; si, soucieux d'éviter une écrasante responsabilité, nous restons les hommes de la « République aux républicains, » nous n'en continuerons pas moins le combat acharné contre les parlementaires qui nous déshonorent, et, ligueurs rentrés dans le rang, nous serons dévoués autant que jamais au programme fondamental de la Ligue, programme pour la réalisation duquel seulement nous sommes entrés dans la politique active.

» Ce programme, c'est la réforme des institutions républicaines par une Constituante.

» C'est dans des temps meilleurs, la révision du traité de Francfort et la restitution de l'Alsace-Lorraine à la France.

» Plus attachés aux principes qu'aux hommes, c'est dans cette voie qu'on nous trouvera toujours. »

Une lettre de Paul Deroulède

Paul Deroulède adresse la lettre suivante au journal la *Presse* ;

« Monsieur le Rédacteur en chef,

» Je vous prie de vouloir bien reproduire d'urgence la communication suivante :

» 1. La *Ligue des Patriotes* n'a jamais eu qu'un organe officiel : le *Drapeau*.

» 2. Le *Clairon*, quoique rédigé par un certain nombre de mes camarades, n'est pas et n'a jamais été le moniteur de la Ligue;

» 3. Je n'y ai jamais collaboré;

» 4. Il n'y a ni rupture ni refroidissement entre chef du Parti national et le Comité-Directeur ;

» 5. Je désavoue et désapprouve formellement toute polémique tendant à rendre le général suspect aux républicains et aux patriotes de notre association;

» 6. J'approuve de tous points le discours de conciliation républicaine et d'entente nationale prononcé à Tours par celui que je considère toujours comme le ralliement de tous les bons Français dégoûtés du parlementarisme et de ses hontes.

» Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de mes meilleurs sentiments de fraternité française.

» Le président de la Ligue des Patriotes,
» PAUL DÉROULÈDE. »

GRAND THÉATRE DE ROUBAIX. — *Jeudi 21 mars.* — Bureaux à 7 heures 1/2. — Rideau à 8 h. 0/0. — Avant-dernière repr. d'Opéra. — Spectacle extraordinaire. — Au bénéfice de Mlle Danglade, première dugazon. LE CHALET, opéra-comique en 1 acte de MM. Scribe et Mélesville. musique d'Adolphe Adam. — LE PARDON DE PLOERMEL, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. M. Carré et J. Barbier, musique de G. Meyerbeer. — Grande procession du pardon. — Grande mise en scène. — Entre le 2e et 3e tabl. 15 m. d'entr'acte. Prix des places ordinaire.

THEATRE DE ROUBAIX. — Direction de Mme veuve G. Deschamps. — *Mercredi 20 et Jeudi 21 mars.* — Bureaux à 7 h. 1/2 — Rideau 8 h. 0/0. — Irrévocablement dernières représentations de l'immense succès : LES PILULES DU DIABLE, grande féerie en 5 actes et 28 tableaux, par MM. F. Laloue, Bourgeois et Laurent.

MALADIES des YEUX
Conjonctivite, Kératite, Myopie, Rougeur des Paupières, Fistule lacrymale, Taie, Faiblesse de la Vue, etc., sont bientôt guéries par le traitement que conseille gratuitement M. RAMOGNINO dans un but humanitaire. Ecrire à M. RAMOGNINO, *Dr de l'Institut Humanitaire, à Marseille.*

LES BONBONS GRAMONT
seuls arrêtent promptement la toux et rendent la respiration libre. Boite 1,75; 1/2 1 fr. *Toutes Pharm.*
18930

CRÉDIT LYONNAIS
ROUBAIX, 2, rue de la Gare, ROUBAIX
TOURCOING, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville
Le Crédit Lyonnais ouvre des comptes-courants et escompte les effets de commerce à de conditions très reduites. 34919—17984

LE MASSON
Dentiste Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

Contre les refroidissements

Monsieur Guyot, 19, rue Jacob, Paris,

Je lisais dans un petit journal du 14 courant une attaque très vive contre votre goudron et vos capsules. Eh bien moi, je puis vous affirmer que j'ai été guéri d'un refroidissement que j'avais contracté en faisant mes treize jours. Je toussais la nuit et tous les soirs j'étouffais, et bien souvent dans la journée, sitôt que je touchais au fourneau, j'étouffais encore; je me voyais contraint d'abandonner mon métier.

Je pris des pastilles de toutes les sortes, rien ne me fit. L'on me conseilla de prendre de vos capsules et, en plus de la liqueur. Je suivis ce traitement pendant trois semaines, et depuis je me porte à merveille. Voilà un mois que je ne ressens plus rien.

N... fils, pâtissier, place St-Etienne, Meaux.

Cette observation si nette dans sa simplicité, peut servir d'enseignements à *tous ceux qui toussent*, à ceux qui sont sujets aux *étouffements* et à l'*oppression*, qui sont si souvent la suite d'un refroidissement.

Pour le véritable goudron Guyot, liqueur ou capsules, s'assurer l'origine : Maison L. Frère, 19, rue Jacob, Paris. 18787d

BULLETIN FINANCIER

Paris, 19 mars. — Les rentes françaises et les fonds d'état étrangers sont très fermes et en voie très accentuée de s'améliorer encore. C'est la constatation que nous tenons à faire avant tout, parce qu'elle donne la note exacte du marché et sa tendance, malgré la lourdeur de certaines valeurs, malgré l'effondrement complet des valeurs de cuivre.

Les capitaux vont aux rentes et aux obligations et le comptant conserve les mêmes dispositions. Avec ce concours, le mal, quelque profond qu'il soit, peut être réparé. Le 3 0/0 gagne 15 centimes sur les cours d'hier et s'établit à 85.10. Le 4 1/2 est ferme à 104.67. L'Italien revient à 95.72 après 95.80.

L'Extérieure, le Hongrois, le Russe, le Turc conservent leur niveau précédent. Les valeurs de crédit sont lourdes et en particulier, celles qui sont plus directement intéressées aux valeurs de cuivre. Les Métaux sont tombés à 37 fr. et la fermeture de l'établissement financier de la Société des métaux est probable, certaine même d'ici quelques jours.

L'annonce de la liquidation du Comptoir d'Escompte a maintenu les cours a 170 francs et on accueille avec faveur la nouvelle de la reconstitution du Comptoir d'Escompte à l'aide des quarante millions souscrits par nos principaux établissements de crédit.

Les valeurs ottomanes sont de nouveau très recherchées depuis deux jours et leurs cours s'améliorent progressivement. Le comptant achète à 453. Les obligations chemins argentins 5 0/0.

MARCHÉS A TERME

Cours du 20 Mars 1889

LAINES PEIGNEES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés laines mères de la Plata et de l'Uruguay — Type supra irréductible — Cours de la veille de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Cours du jour de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Qualité peigné de fabrique 1 — Cours de la veille de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Cours du jour de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Qualité peigné courant 2 — Cours de la veille de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Cours du jour de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	ANVERS (par voie télégraphique) — Peignés Buenos-Ayres — FRANÇAIS A Cours de la veille	du jour	FRANÇAIS G Cours de la veille	du jour	ALLEMANDS B Cours de la veille	du jour	ALLEMANDS M Cours de la veille	du jour		
Janvier	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Février	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Mars	... »	575 »	... »	575 »	... »	552 ½	... »	557 ½	... »	537 ½	... »	540 »	525 »	525 »	547 ½	547 ½	542 ½	542 ½	... »	... »	... »	... »
Avril	... »	572 ½	... »	572 ½	... »	550 »	... »	550 »	... »	535 »	... »	532 ½	525 »	525 »	547 ½	547 ½	542 ½	542 ½	555 »	555 »	... »	... »
Mai	... »	570 »	... »	570 »	... »	547 ½	... »	547 ½	... »	532 ½	... »	532 ½	525 »	525 »	547 ½	547 ½	542 ½	542 ½	555 »	555 »	... »	... »
Juin	... »	... »	... »	... »	... »	545 »	... »	545 »	... »	527 ½	... »	527 ½	525 »	525 »	547 ½	547 ½	542 ½	542 ½	555 »	555 »	... »	... »
Juillet	... »	... »	... »	... »	... »	545 »	... »	542 ½	... »	525 »	... »	525 »	527 ½	527 ½	550 »	550 »	545 »	545 »	557 ½	557 ½	... »	... »
Août	... »	... »	... »	... »	... »	545 »	... »	542 ½	... »	522 ½	... »	522 ½	527 ½	527 ½	550 »	550 »	545 »	545 »	557 ½	557 ½	... »	... »
Septembre	... »	... »	... »	... »	... »	542 ½	... »	542 ½	... »	520 »	... »	520 »	527 ½	527 ½	550 »	550 »	545 »	545 »	557 ½	557 ½	... »	... »
Octobre	... »	... »	... »	... »	... »	540 »	... »	540 »	... »	520 »	... »	520 »	527 ½	527 ½	550 »	550 »	545 »	545 »	557 ½	557 ½	... »	... »
Novembre	... »	... »	... »	... »	... »	540 »	... »	540 »	... »	515 »	... »	517 ½	527 ½	527 ½	550 »	550 »	545 »	545 »	557 ½	557 ½	... »	... »
Décembre	... »	... »	... »	... »	... »	540 »	... »	540 »	... »	515 »	... »	517 ½	527 ½	527 ½	550 »	550 »	545 »	545 »	557 ½	557 ½	... »	... »

LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Laines en suint de Buenos-Ayres — TYPE 1 (Correspondant au type prima bonne courante à peigné du Havre) — Cours de la veille de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Cours du jour de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	TYPE 2 (Correspondant au type prima bonne courante à peigne d'Anvers) — Cours de la veille de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Cours du jour de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	LE HAVRE (par voie télégraphique) — Buenos-Ayres 1a BONNE COURANTE 36 0/0 — cours de la veille matin	soir	Cours du jour matin	soir	ANVERS (par télégraphe) — Buenos-Ayres 1a COURANTE 34 0/0 — Cours de la veille	Cours du jour
Janvier	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Février	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Mars	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Avril	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	164 »	164 »	164 »	164 »	150 »	150 »
Mai	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	162 »	162 »	162 »	162 »	149 »	149 »
Juin	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	160 »	161 »	160 ½	160 ½	149 »	149 »
Juillet	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	160 »	161 »	160 ½	160 ½	150 »	150 »
Août	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	160 »	161 »	160 ½	160 ½	150 »	150 »
Septembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	160 »	161 »	160 ½	160 ½	... »	... »
Octobre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	160 ½	161 »	160 ½	160 ½	... »	... »
Novembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	160 ½	161 »	160 ½	160 ½	... »	... »
Décembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	160 ½	161 »	160 ½	160 ½	... »	... »